Bulletin de santé du végétal
ARBORICULTURE FRUITIERE
Hauts-de-France
N°28 du 28 juillet 2020

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Pépins : Pommes - Poires

Ravageurs

Carpocapse : niveaux de captures stables
conditions moyennent favorables aux accouplements
incubations plus rapides sur tous les secteurs
début de la G2 dans les secteurs les plus précoces selon la modélisation

Petite tordeuse des fruits : reprises des captures dégâts toujours visibles en parcelles

Eulia : nouveaux dépassements de seuil localement pour le vol de G2

Capua : aucune capture

Pandemis : faible vol localisé

Sésie du pommier : captures toujours importantes dans plusieurs secteurs

Cossus gâte bois : baisse des captures

Zeuzère : niveaux de captures en baisse régionalement

Pucerons : situation sous contrôle, bonne gestion du lanigère par *A. mali*

Pathologies

Oïdium : fin de cycle de la maladie

Tavelure : conditions peu favorables aux contaminations secondaires
notations de fin des contaminations primaires à réaliser

Noyau : Pruniers—Cerisiers

Carpocapse des prunes : captures en baisse

Mouche de la cerise : vol résiduel

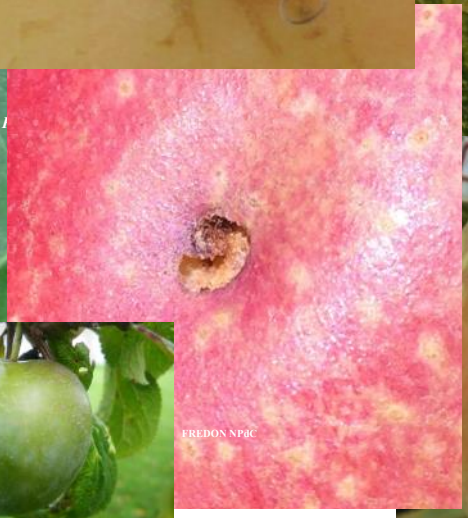

Carpocapse

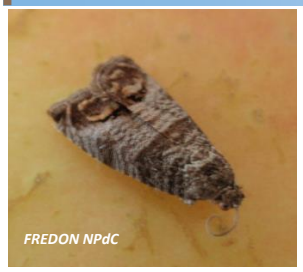

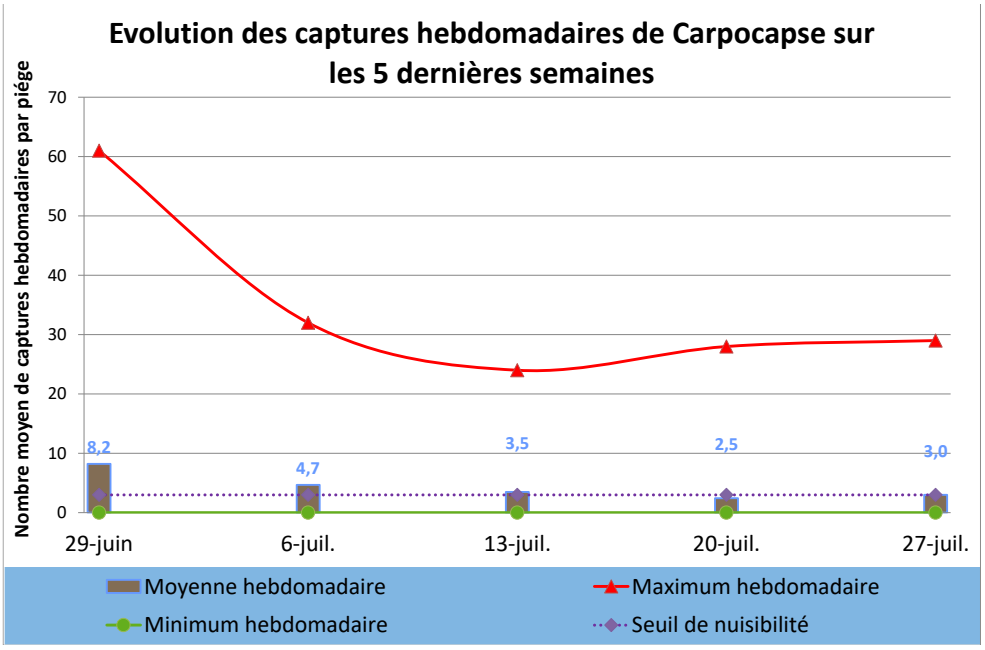

Vol des adultes

Etat des lieux en parcelle,

Les captures du carpocapse des pommes et des poires sont restées relativement stables à l'échelle du réseau régional, au cours de la semaine dernière, pour atteindre en moyenne 2,8 papillons par piège et par semaine.
Néanmoins, le ravageur a été observé dans 65% des parcelles du réseau de piégeage régional, soit une hausse de près de 11%.

Analyses des risques,

Le secteur de la Thiérache a été la semaine dernière sujet à des dépassements de seuil à l'hectare. Il s'agit là avec cette augmentation des captures de la seule possible manifestation de l'émergence de la seconde génération, en lien avec les données issues de la modélisation (voir en page 5).
La situation reste à risque sur les secteurs à niveaux de captures significatifs du fait des possibilités d'accouplements sur la période.

Dans les autres secteurs, les niveaux de captures sont très inférieurs au seuil, voire nuls.
Suivez attentivement vos pièges afin de déceler au plus tôt, toute reprise de vol et d'affiner les dates de dépassements de seuils, le cas échéant.

Evolution des captures hebdomadaires de Carpocapse	20-juil.	27-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,3	↗
Flandre Intérieure (59-62)	0,3	0,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,3		
Arrageois (62)	0,0	1,0	↗
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	1,0		
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	5,4	6,7	↗
Picardie Verte (80-60)	5,0	2,0	↘
Neslois (80-60-02)	1,0	1,0	↔
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)	1,5	1,0	↘
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	5,5		
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité en parcelle non-confusée :

3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha
4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha
5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha
6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha

Carpocapse

Accouplements et pontes

Les conditions climatiques en début de semaine dernière ont été sèches, et en cela, moyennement favorables au carpocapse dans une très large majorité des cas. En revanche, sur la plupart des secteurs les possibilités d'accouplements ont été effectives entre le 24 juillet et le 26 juillet. Depuis le 27, avec le retour à des conditions plus sèches, les possibilités d'accouplements du carpocapse se sont réduites dans la majeure partie des secteurs.

Selon les prévisions de Météo France, la situation ne devrait pas s'améliorer pour le ravageur durant les prochains jours, sur la très grande partie de la région. L'arrivée de fréquents passages faiblement pluvieux devraient engendrer une hygrométrie favorable aux accouplements du carpocapse par après.

Confrontez bien vos résultats de piégeages au tableau ci-dessous pour évaluer le niveau de risque encouru sur vos parcelles (risque = dépassement de seuils + accouplements possibles à une même date).

Le tableau ci-contre vous résume la situation en fonction des secteurs géographiques *(données météorologiques issues des réseaux agrométéorologiques).*

Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	21/07/2020	22/07/2020	23/07/2020	24/07/2020	25/07/2020	26/07/2020	27/07/2020
Flandre Maritime (59)							
Flandre Intérieure (59-62)							
Lille Sud (59)							
Montreuillois (62)							
La Bassée (59)							
Hainaut (59)							
Abbevillois (80-62)							
Arrageois (62)							
Cambrésis (59)							
Avesnois (59)							
Amiénois (80)							
Thiérache (59-02)							
Picardie Verte (80-60)							
Neslois (80-60-02)							
St Quentinois (02)							
Laonnois (02)							
Montdidérien (80-60)							
Beauvaisis (60)							
Soissonnais (60-02)							
Senlisien (60)							
Omois (02)							

Seuils de nuisibilité :
Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant **2 jours consécutifs**.
dna : Données Non Accessibles, problème technique

Carpocapse

Incubation et éclosion des pontes

Les prochaines éclosions potentielles de carpocapse devraient avoir lieu en fin de semaine sur la plupart des secteurs de la région, pour les périodes prises en référence. Avec les fortes températures annoncées par Météo France pour les prochains jours, les incubations devraient être extrêmement rapides dans les secteurs concernés par des dépassements de seuils sur la période.

Compte-tenu des prévisions météorologiques, la phase d'éclosions pour les accouplements actuels devrait s'opérer tout début du mois d'août.

Il est très important de vérifier régulièrement vos pièges à phéromones afin d'affiner les périodes à risques. (risque = dépassement de seuil à la date X, à reporter dans la colonne de gauche de votre secteur).

Consulter nos prochains messages pour connaitre l'évolution des incubations.

	Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves
Flandre Maritime (59)	du	03-juil	au	4-juil.	21-juil.
	du	09-juil	au	10-juil.	26-juil.
	du	16-juil	au	17-juil.	31-juil.
Flandre Intérieure (59-62)	du	03-juil	au	4-juil.	21-juil.
	du	09-juil	au	10-juil.	26-juil.
	du	16-juil	au	17-juil.	31-juil.
Lille Sud (59)	du	09-juil	au	10-juil.	26-juil.
	du	16-juil	au	17-juil.	31-juil.
	du	24-juil	au	25-juil.	6-août
Montreuillois (62)	du	08-juil	au	9-juil.	25-juil.
	du	16-juil	au	17-juil.	31-juil.
	du	23-juil	au	24-juil.	6-août
La Bassée (59)	du	09-juil	au	10-juil.	25-juil.
	du	15-juil	au	16-juil.	30-juil.
	du	24-juil	au	25-juil.	6-août
Hainaut (59)	du	09-juil	au	10-juil.	26-juil.
	du	16-juil	au	17-juil.	31-juil.
	du	24-juil	au	25-juil.	6-août
Abbevillois (80-62)	du	09-juil	au	10-juil.	25-juil.
	du	16-juil	au	17-juil.	31-juil.
	du	23-juil	au	24-juil.	6-août
Arrageois (62)	du	09-juil	au	10-juil.	26-juil.
	du	16-juil	au	17-juil.	31-juil.
	du	24-juil	au	25-juil.	7-août
Cambrésis (59)	du	09-juil	au	10-juil.	25-juil.
	du	16-juil	au	17-juil.	31-juil.
	du	24-juil	au	25-juil.	6-août
Avesnois (59)	du	09-juil	au	10-juil.	21-juil.
	du	09-juil	au	10-juil.	26-juil.
	du	16-juil	au	17-juil.	31-juil.

G2 : éclosion de larves issues de la seconde génration, à gérer selon la stratégie contre la seconde génration
Incubation en cours : délai prévisionnel supérieur aux prévisions

	Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves
Amiénois (80)	du	09-juil	au	10-juil.	25-juil
	du	16-juil	au	17-juil.	31-juil.
	du	24-juil	au	25-juil.	06-août
Thiérache (59-02)	du	16-juil	au	17-juil.	30-juil.
	du	24-juil	au	25-juil.	06-août
Picardie Verte (80-60)	du	16-juil	au	17-juil.	31-juil
	du	24-juil	au	25-juil.	6-août
Neslois (80-60-02)	du	09-juil	au	10-juil.	25-juil.
	du	16-juil	au	17-juil.	31-juil
	du	23-juil	au	24-juil.	6-août
St Quentinois (02)	du	08-juil	au	9-juil.	24-juil
	du	16-juil	au	17-juil.	31-juil.
	du	24-juil	au	25-juil.	06-août
Laonnois (02)	du	16-juil	au	17-juil.	30-juil.
	du	24-juil	au	25-juil.	06-août
Montdidérien (80-60)	du	09-juil	au	10-juil.	25-juil
	du	16-juil	au	8-juin	31-juil.
	du	24-juil	au	25-juil.	06-août
Beauvaisis (60)	du	08-juil	au	9-juil.	25-juil.
	du	16-juil	au	17-juil.	31-juil
	du	23-juil	au	24-juil.	6-août
Soissonnais (60-02)	du	16-juil	au	17-juil.	30-juil
	du	24-juil	au	25-juil.	6-août
Senlisien (60)	du	16-juil	au	17-juil.	30-juil.
	du	24-juil	au	25-juil.	06-août
Omois (02)	du	16-juil	au	17-juil.	30-juil
	du	24-juil	au	25-juil.	6-août

Retrouvez toutes les explications des tableaux carpocapse dans la fiche « OAD : Modèle Carpocapse DGAL-Onpv Carpocapse des pommes et des poires *Cydia pomonella* » ou en suivant ce lien.

Carpocapse

Prévisions pour la première génération

Selon la modélisation, le vol de première génération est à présent terminé sur la quasi-totalité de la région.
Le taux d'éclosion des larves est désormais de 93% en moyenne.

Prévisions pour la seconde génération

Selon la modélisation, l'émergence de la seconde génération aurait débuté dans les secteurs les plus précoces depuis le 19 juillet. Elle devrait être effective en moyenne sur la région d'ici la fin de semaine et se poursuivre jusqu'au 12 août pour les secteurs les plus tardifs.

Zones géographiques	% d'émergence des adultes de G1	% d'éclosion de larves de G1	Prévision de fin de G1	Prévision de début de G2	Prévision de début d'éclosion de G2
Flandre Maritime (59)	99%	88%	01-août	05-août	21-août
Flandre Intérieure (59-62)	100%	93%	26-juil	03-août	17-août
Lille Sud (59)	100%	94%	22-juil	29-juil	13-août
Montreuillois (62)	100%	91%	28-juil	04-août	20-août
La Bassée (59)	100%	94%	23-juil	29-juil	14-août
Hainaut (59)	100%	95%	21-juil	27-juil	11-août
Abbevillois (80-62)	99%	86%	01-août	12-août	28-août
Arrageois (62)	99%	91%	29-juil	04-août	20-août
Cambrésis (59)	100%	95%	21-juil	28-juil	11-août
Avesnois (59)	99%	90%	30-juil	07-août	21-août
Amiénois (80)	100%	94%	21-juil	30-juil	14-août
Thiérache (59-02)	100%	96%	19-juil	27-juil	09-août
Picardie verte (80-60)	99%	88%	31-juil	12-août	27-août
Neslois (80-60-02)	100%	95%	19-juil	25-juil	09-août
St Quentinois (02)	100%	95%	20-juil	26-juil	08-août
Laonnois (02)	100%	96%	19-juil	25-juil	07-août
Montdidérien (80-60)	100%	93%	23-juil	29-juil	12-août
Beauvaisis (60)	100%	94%	22-juil	28-juil	11-août
Soissonnais (60-02)	100%	96%	18-juil	24-juil	06-août
Senlisien (60)	100%	99%	13-juil	19-juil	02-août
Omois (02)	100%	98%	15-juil	21-juil	03-août
Secteur le plus précoce	100%	99%	13-juil.	19-juil.	2-août
Moyenne régionale	100%	93%	23-juil.	30-juil.	13-août
Secteur le plus tardif	99%	86%	1-août	12-août	28-août

Retrouvez toutes les explications des tableaux carpocapse dans la fiche « OAD : Modèle Carpocapse DGAL-Onpv Carpocapse des pommes et des poires *Cydia pomonella* » ou en suivant ce lien.

Petite tordeuse des fruits. Grapholitha Lobarzewskii.

Adultes

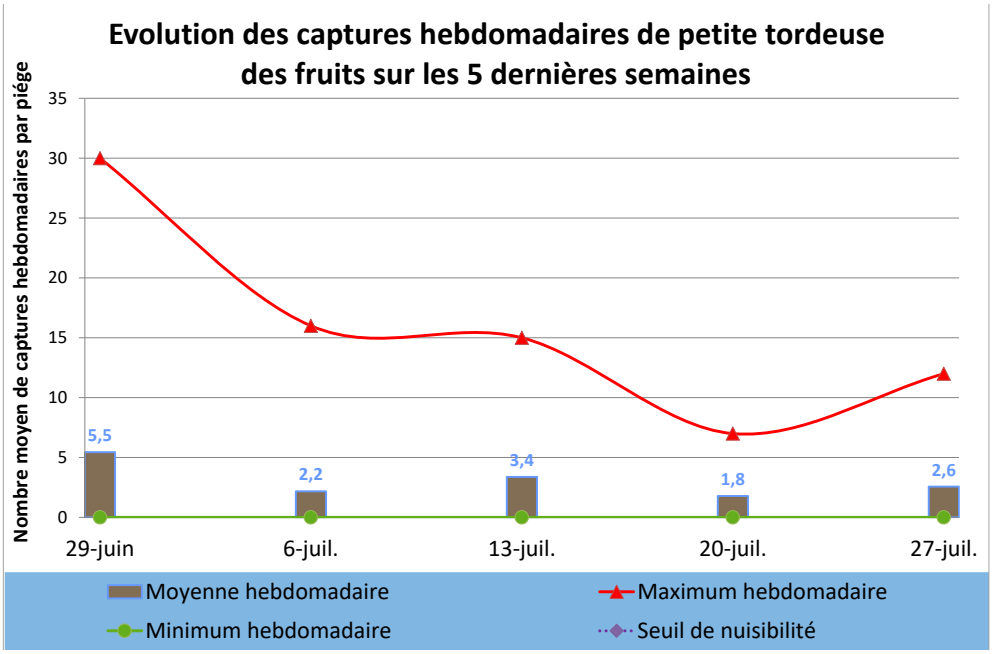

Etat des lieux en parcelle,

Les captures de petite tordeuse des fruits ont été en hausse au cours de la semaine dernière à l'échelle du réseau de piégeage. Le nombre de parcelles concernées par la présence du ravageur est resté stable et important (79%) au cours des 7 derniers jours.

Le secteur de la Thiérache a été le plus touché sur la période.

Des dégâts sur fruits sont toujours bien visibles en parcelles sur plusieurs secteurs.

Analyses des risques,

La période est toujours à hauts risques au regard du cycle du ravageur. La situation reste à apprécier selon l'historique des parcelles et le mode de protection contre le carpocapse adopté, mais reste "classique" par rapport au cycle du ravageur.

Les dégâts bien visibles dans certaines parcelles, ne doivent pas être confondus avec ceux du carpocapse.

Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits	20-juil.	27-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	0,5	1,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	2,0	0,0	↘
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0		
Arrageois (62)	2,0	1,0	↘
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	0,0		
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	1,4	4,1	↗
Picardie Verte (80-60)	7,0	2,0	↘
Neslois (80-60-02)	2,0	0,0	↘
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)	2,5	1,0	↘
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	4,0		
Soissonnais (60-02)		2,0	
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :
Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

Biocontrôle :
Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

Eulia

Adulte
Dégâts
Ponte

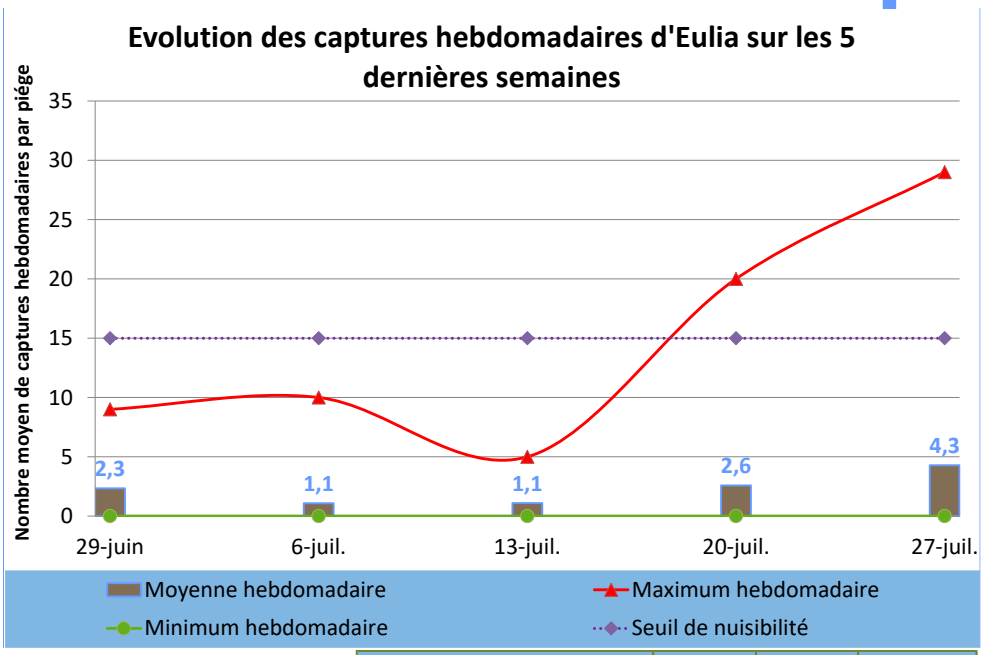

Etat des lieux en parcelle,

Le nombre moyen de captures d'eulia sur le réseau de piégeage est resté stable au cours de la semaine dernière.

La Picardie Verte est resté très sensible à la présence du ravageur

Les relevés de piégeage sur les parcelles des autres secteurs de référence, ont oscillé entre 0 et 8 captures.

Le nombre de parcelles du réseau de piégeage régional concernées par la présence du ravageur a été constant sur la période avec 31% des parcelles.

Analyses des risques,

Le démarrage du vol de seconde génération semble s'être amorcé dans certaines parcelles précoces et sensibles à l'instar des secteurs de la Picardie Verte et de l'Avesnois. Des dépassements de seuil y ont d'ailleurs été enregistrés au cours de la période.

Ce vol représente le risque le plus important vis-à-vis de son impact sur la production fruitière.

De fait, soyez très attentifs à bien relever vos pièges dans les jours à venir.

Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia	20-juil.	27-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,5	0,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	2,0	↗
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	1,0		
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	20,0	26,0	↗
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	2,0	1,3	↘
Picardie Verte (80-60)	11,0	29,0	↗
Neslois (80-60-02)	0,0	5,0	↗
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)	0,0	3,0	↗
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	8,0		
Soissonnais (60-02)		0,0	
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :

Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol. Sur le second vol : 15 captures par semaine (seuil validé en Italie).

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

Capua

Adulte

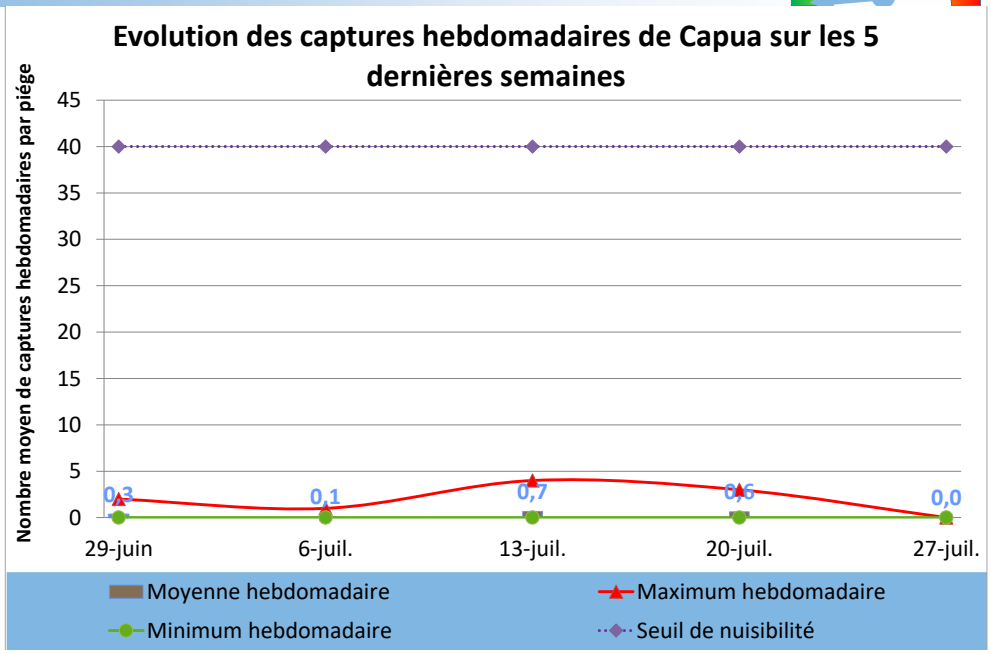

Evolution des captures hebdomadaires de Capua	20-juil.	27-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	2,0		
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	3,0		
Arrageois (62)			
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0		
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Etat des lieux en parcelle,

Aucune capture de capua n'a été enregistrée sur le réseau de piégeage au cours de la semaine dernière.

Analyses des risques,

Les niveaux de captures observés au cours de la semaine dernière sont bien en deçà des seuils de nuisibilité.

Il est nécessaire de maintenir la surveillance des pièges.

Aucun dégât imputable à capua n'a été observé en parcelle au cours de la semaine dernière.

Seuil de nuisibilité :
40 captures sur une durée de 7 jours
Biocontrôle :
Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

Pandemis

Adultes

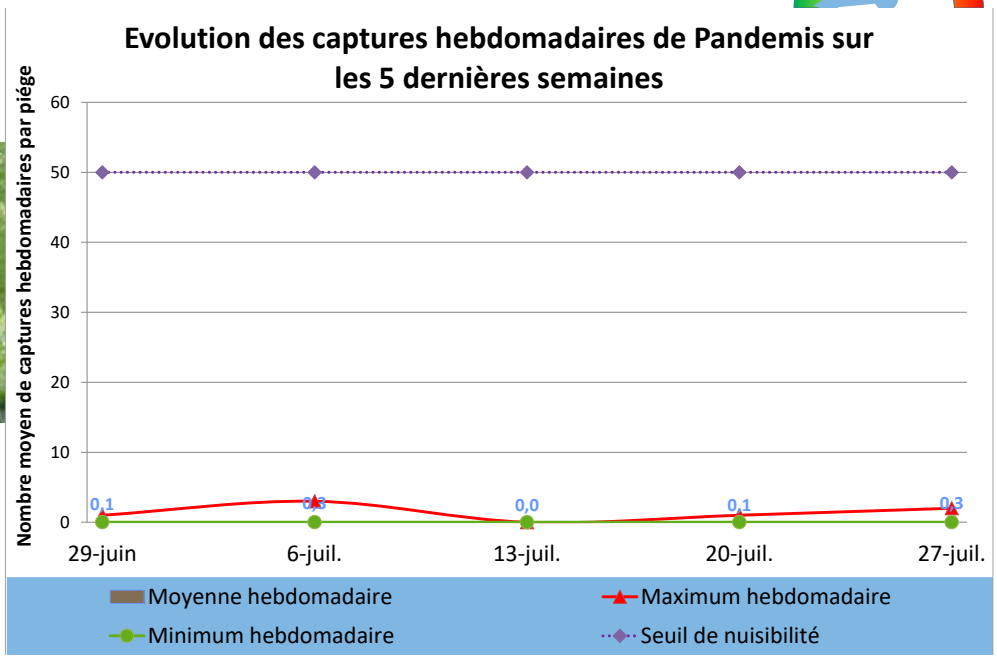

Evolution des captures hebdomadaires de Pandemis	20-juil.	27-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,5	2,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0		
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Picardie Verte (80-60)	0,0		
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Etat des lieux en parcelle,

Quelques infimes captures de pandemis ont été de nouveau enregistrées au cours de la semaine dernière sur le réseau de piégeage régional, dans une fois encore le seul secteur de Flandre Intérieure.

Sur les autres secteurs, aucune capture de pandemis n'a été observée pour la période.

Aucun dégât n'est à déplorer durant la semaine dernière.

Analyses des risques,

À ce jour, aucun dépassement de seuil n'est à déplorer par définition.

Seuil de nuisibilité :

50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

Sésie du pommier

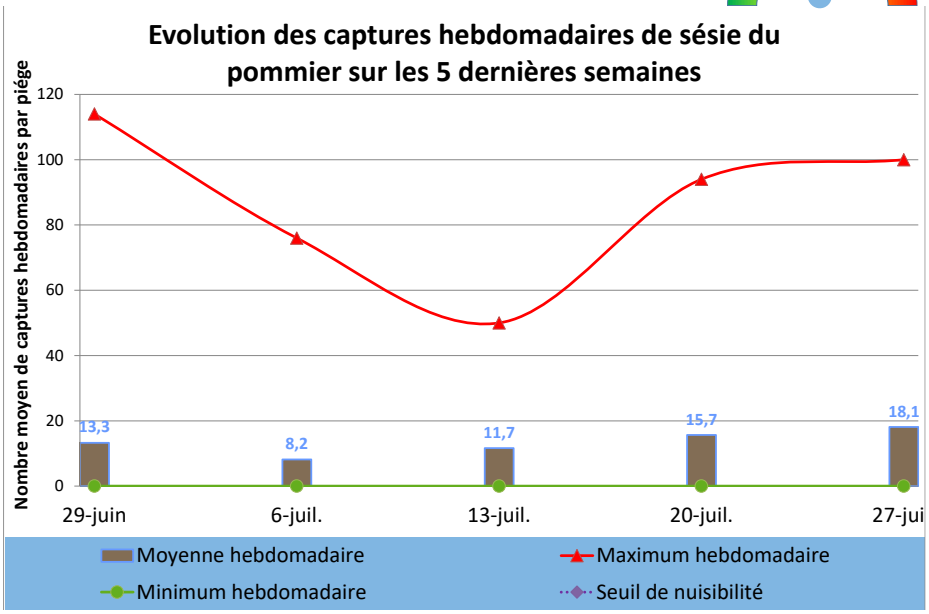

Etat des lieux en parcelle,

Le niveau moyen de captures de sésies a encore été en augmentation la semaine dernière. Néanmoins, après le secteur de Flandre Intérieure particulièrement touché, il y a quinze jours, c'est au tour du secteur de la Thiérache d'être fortement concerné par la présence du ravageur au cours de la semaine dernière. Le secteur de Flandre Maritime a également été concerné dans une moindre mesure par un vol de sésie.

La fréquence des parcelles concernées a été en baisse sur la région, avec 57% d'entre elles, touchées par la présence du ravageur sur la période.

Analyses des risques,

Dans les parcelles concernées par des vols importants, une notation des dépouilles nymphales sur tronc peut être envisagée.
Il est toujours nécessaire de suivre l'évolution des populations via le piégeage.

Si ce n'est déjà fait, pensez à renouveler les pièges alimentaires dans les parcelles. Pour rappel : 85% d'eau + 10% de vin rouge + 5% de cassonade *(essais de piégeages massif réalisés en 2006 et 2007 par la FREDON NPdC, cf. fiche technique disponible en ligne)*.

Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier	20-juil.	27-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	12,5	↗
Flandre Intérieure (59-62)	47,0	1,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	12,0		
Arrageois (62)	3,0	1,0	↘
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	13,0		
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	9,5	50,0	↗
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0		
Soissonnais (60-02)		0,0	
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :
50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles,
200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans

Cossus-Cossus

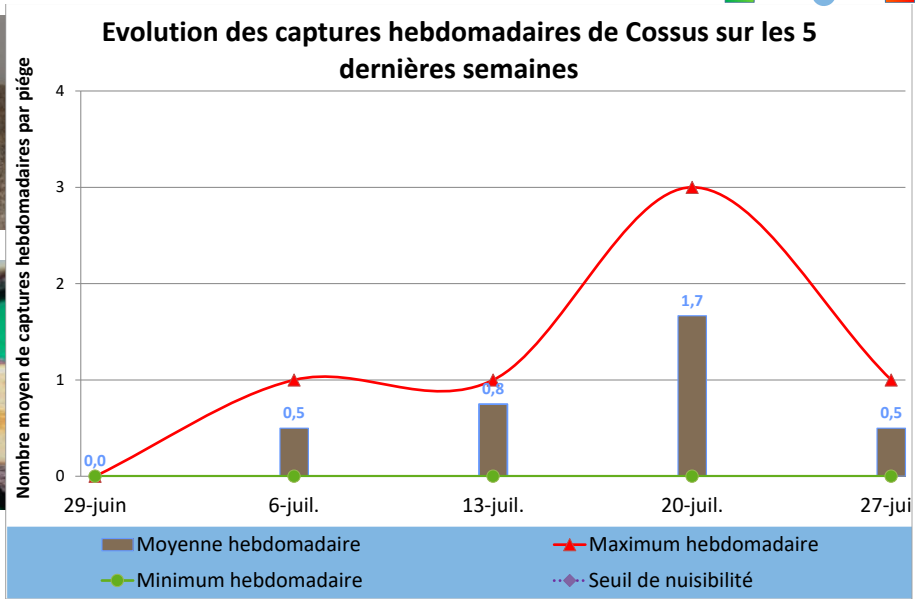

Les populations capturées de cossus gâte bois ont été en baisse, dans plusieurs secteurs de la région (Flandres), au cours de la semaine dernière.

Seuil de nuisibilité :
Il n'existe pas à ce jour de seuil validé en France.
Dès les premiers signes d'infestation d'une parcelle, le piégeage massif (10p/ha) est relativement efficace.

Zeuzère

Adulte

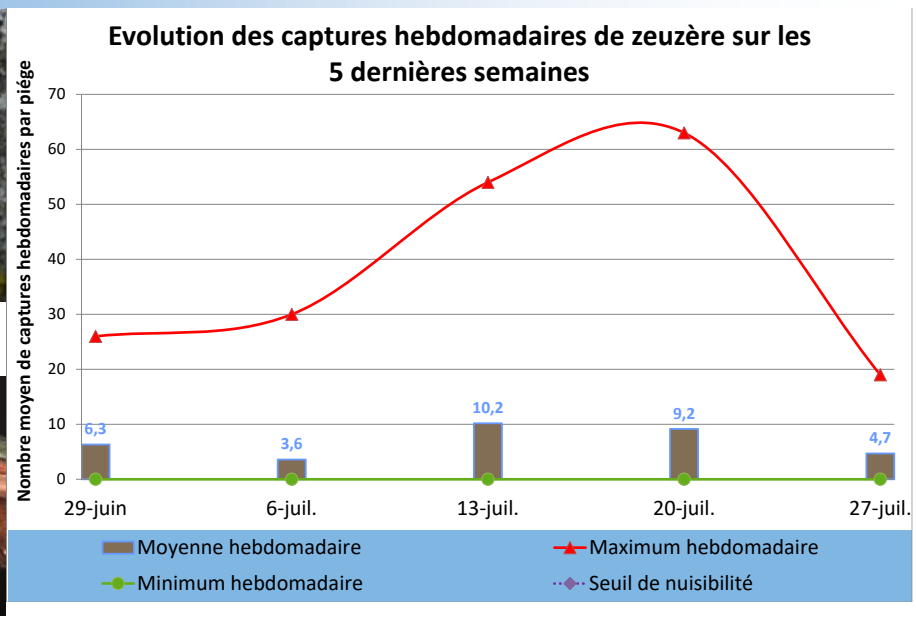

Les captures de zeuzère ont été en nette baisse ces derniers jours. Le secteur du Neslois reste, à ce jour, le plus sensible à la présence du ravageur.

Seuil de nuisibilité :
10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées à raison de 2 sur 50 arbres

Autres lépidoptères en bref,

Mineuse cerclée

A ce jour, aucun vol de mineuse cerclée n'a encore été observé en région.

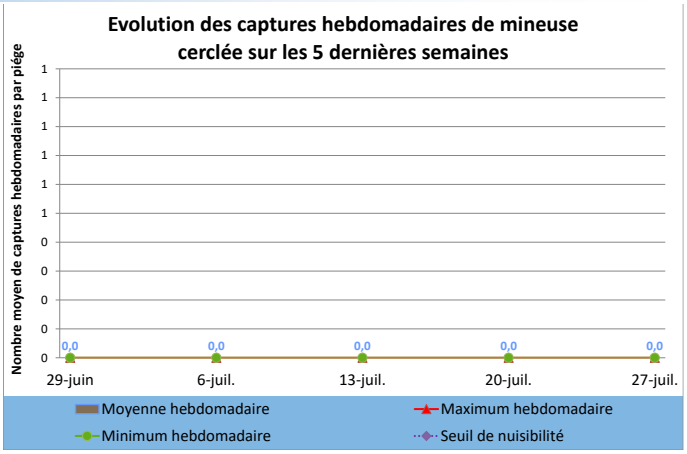

Mineuse marbrée

L'émergence d'une nouvelle génération semble se dessiner au regard des niveaux de captures enregistrés au cours de la semaine dernière notamment en secteur sensible.
50% des parcelles ont été concernées par la présence du ravageur. Le secteur de la Thiérache est le plus sensible à l'émergence de cette nouvelle génération.

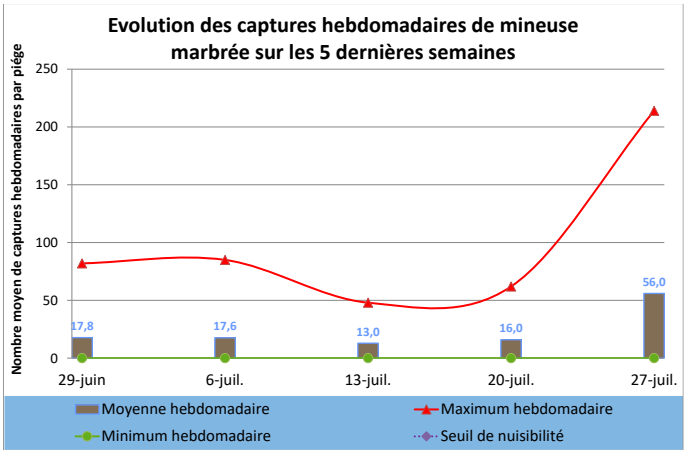

Tordeuse rouge des bourgeons

Les captures et la fréquence des parcelles concernées par la présence de la tordeuse rouge des bourgeons ont été en augmentation sur l'ensemble de la région. Les secteurs de la Thiérache et de l'Avesnois ont été les plus sensibles à la présence du ravageur sur la période.

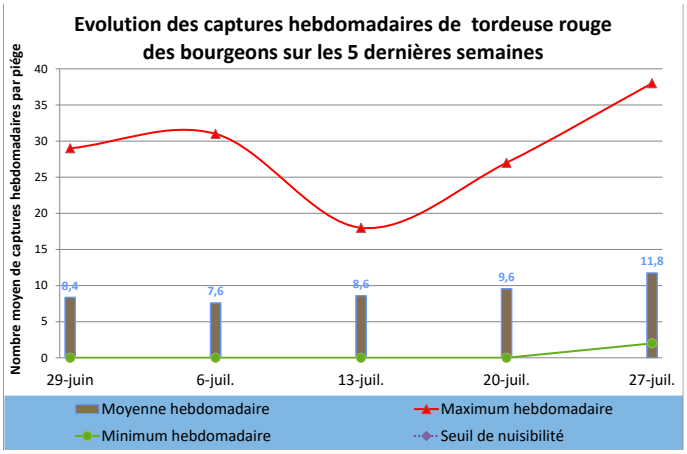

Tordeuse verte des bourgeons

Les captures de la tordeuse verte des bourgeons ont été une nouvelle fois en baisse au cours de la semaine dernière.

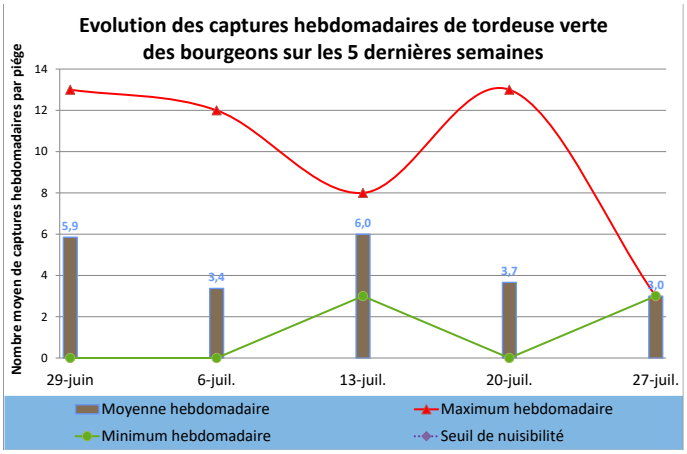

Pucerons

Puceron cendré : le cycle du ravageur sur son hôte primaire le pommier visiblement terminé sur la très large majorité des parcelles régionale, un résidus de population peut de temps à autre s'apercevoir, bien souvent occupé d'auxiliaires.

Puceron lanigère : le puceron lanigère est resté sous contrôle, notamment bien assurée par *A. mali*, très actif actuellement et au cours de la semaine dernière.

Pousse de pommier colonisée par le puceron lanigère

Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré et larve de syrphe à droite

Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré avec présence d'auxiliaires

	Evolution de la colonisation par le puceron cendré sur pousse			Evolution de la colonisation par le puceron lanigère sur pousse		
	20-juil.	27-juil.	Tendance /S-1	20-juil.	27-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)		0,0			0,0	
Flandre Intérieure (59-62)	0,0			1,5		
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔			
La Bassée (59)						
Hainaut (59)						
Abbevillois (80-62)						
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↗
Cambrésis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)						
Thiérache (59-02)						
Picardie Verte (80-60)						
Neslois (80-60-02)						
St Quentinois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)		2,0				
Senlisien (60)						
Omois (02)						

Seuil de nuisibilité :

(base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Pucerons :	Vert Migrant	Vert	Lanigère	Des Galles rouges	Cendré
Seuil :	60%	15%	10%	5%	1%

Pathologies

Oïdium

Etat des lieux en parcelle,

Le cycle de la maladie semble bien terminé sur la région.

Analyses des risques,

La maladie touche à sa fin, attention à gérer les pousses contaminées au cours des périodes précédentes, afin qu'elles ne représentent pas une source initiale de contaminations pour l'an prochain.

Gestion des risques,

La mise en œuvre des mesures prophylactiques (coupe et export des pousses hors du verger) reste toujours la meilleure solution et limite les risques de contaminations.

	Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium		
	20-juil.	27-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)		0,0	
Flandre Intérieure (59-62)	0,0		
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)			
Arrageois (62)	0,0	0,0	↘
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,3	0,0	↘
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :
5% de pousses contaminées /100 pousses.
Biocontrôle :
Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

Tavelure

Situation en parcelles

Au cours de la semaine dernière, l'apparition de nouvelles taches a été faible sur la majorité des parcelles de la région. Sur feuilles et sur fruits, les niveaux ont été relativement faibles.

Analyses des risques

Peu de repiquages sont à attendre dans les prochains jours selon les prévisions de Météo France. En revanche, à compter de la semaine prochaine, les conditions risquent d'être plus propices aux contaminations secondaires.

Gestion des risques

Le risque est à appréhender selon les résultats des notations en parcelles (100 pousses + 1000 fruits à raison respectivement de 2 pousses et 1 chapelet de 20 fruits sur 50 arbres). En l'absence de taches visibles, celui-ci sera minime. Dans le cas contraire, chaque épisode pluvieux représentera un risque important de repiquage.

	Evolution des contaminations sur pousse par la tavelure			Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure		
	20-juil.	27-juil.	Tendance /S-1	20-juil.	27-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)		0,0		0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0			0,0		
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)						
Hainaut (59)						
Abbevillois (80-62)						
Arrageois (62)	0,0	0,0	↘	0,0	0,0	↗
Cambrésis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)						
Thiérache (59-02)	0,5	0,0	↘	0,5	0,0	↘
Picardie Verte (80-60)						
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
St Quentinois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)		5,0			1,0	
Senlisien (60)						
Omois (02)						

Biocontrôle :
Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

Prunes

Carpocapse de la prune

Chenille et adulte

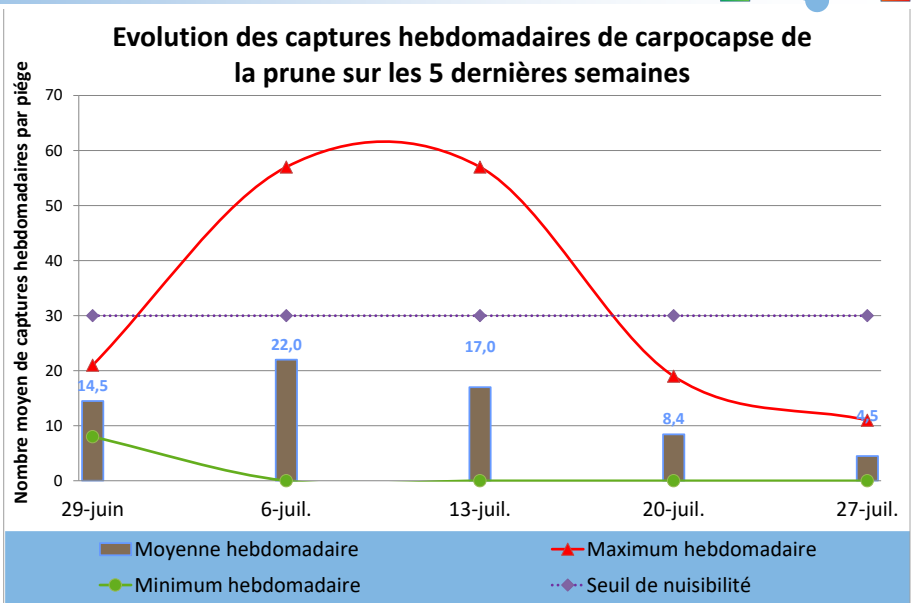

Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune	20-juil.	27-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	6,0	4,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	1,0	3,0	↗
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	19,0		
Arrageois (62)	10,0	11,0	↗
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	9,0		
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0		
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	14,0	0,0	↘
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Etat des lieux en parcelle,

Les captures de carpocapse des prunes ont encore été en baisse au cours de la semaine dernière.
Des niveaux allant de 0 à 11 papillons ont été enregistrés selon les parcelles.
Aucun dépassement de seuil n'a été enregistré sur le réseau au cours de la semaine dernière.
Des dégâts notamment sur mirabelles ont été observés au cours de la semaine dernière.

Analyses des risques,

Attention avec le début des récoltes, un dernier vol du carpocapse des prunes n'est pas à exclure en cette année particulière et sera à suivre de près afin d'éviter les dégâts sur la production.

Il convient de maintenir la surveillance des pièges.

Seuil de nuisibilité :
30 captures sur une durée de 7 jours
Biocontrôle :
Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

Cerises

La mouche de la cerise

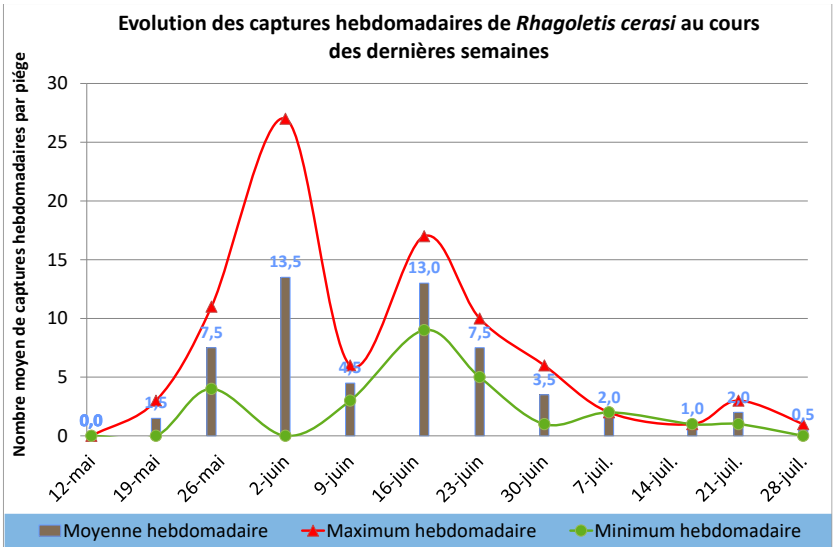

Etat des lieux en parcelle,

Les captures de la mouche de la cerise ont été résiduelles au cours de la semaine dernière avec une moyenne de 0,5 mouche par semaine et par plaque.

La fin du cycle de production explique également naturellement la fin de cycle du ravageur.

Analyses des risques,

En parcelles non encore récoltées, la maturité des fruits pourrait favoriser le ravageur. Il est impératif donc que les pièges chromatiques de monitoring restent en place.

La mouche de la cerise adulte mesure environ 3–5 mm et a un corps noir avec une marque jaune caractéristique sur le dos à la base des ailes. Ses ailes transparentes présentent des bandes transversales foncées très typiques.

La ponte a lieu sous l'épiderme de la cerise lorsqu'elle commence à rougir, 10-15 jours après le début du vol, en conditions de températures favorables (>18°C). Les larves éclosent 6 à 12 jours plus tard. Elles creusent une galerie jusqu'au noyau et se nourrissent de la pulpe située tout autour de celui-ci. Leur développement dure environ 3 à 4 semaines. Les larves quittent alors le fruit par un trou et se laissent tomber au sol, où elles s'enfoncent de quelques centimètres pour former leur pupe et hiverner. Sous nos climats, une partie des pupes peut hiverner deux fois, et même trois fois.

Les carabes, les staphylins, les oiseaux ainsi que certains parasites peuvent permettre de réduire les populations du ravageur.

Mouche de la cerise au stade adulte
(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)

Mouche de la cerise au stade larvaire
(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)

Gestion des risques,

Les pièges jaunes englués entrecroisés de type Rebell® permettent une lutte directe. Le jaune attire, en effet, ces insectes qui sont capturés dans la glu. Suspendez 2 à 10 pièges croisés à chaque arbre pendant la période de vol.

	Flandre Maritime (59)	Flandre Intérieure (59-62)	Lille Sud (59)	Montreuillois (62)	La Bassée (59)	Hainaut (59)	Abbevillois (80-62)	Arrageois (62)	Cambrésis (59)	Avesnois (59)	Amiénois (80)	Thiérache (59-02)	Picardie Verte (80-60)	Neslois (80-60-02)	St Quentinois (02)	Laonnois (02)	Montdidérien (80-60)	Beauvaisis (60)	Soissonnais (60-02)	Senlisien (60)	Omois (02)
Capua	0											0		0		0					
Tendance	↔											↔		↔		↔					
Carpocapse	0,3	0		0				1		8		6,7	2	1		1			0		
Tendance	↗	↘		↔				↗		↗		↗	↘	↔		↘			↔		
Cossus	0	1																			
Tendance	↘	↘																			
Eulia	0	0		2				0		26		1,3	29	5		3			0		
Tendance	↔	↘		↗				↔		↗		↘	↗	↗		↗					
Mineuse C	0											0							0		
Tendance												↔									
Mineuse M	0											107							10		
Tendance	↘											↗									
Pandemis	0	2						0				0		0		0					
Tendance	↔	↗						↔				↔		↔		↔					
Petite Tordeuse des Fruits		1		0				1				4,1	2	0		1			2		
Tendance		↗		↘				↘				↗	↘	↘		↘					
Sésie du pommier	13	1						1				50							0		
Tendance	↗	↘						↘				↗									
Tordeuse rouge des bourgeons				3						27		20	4								
Tendance				↔						↗		↗	↘								
Tordeuse verte des bourgeons													3								
Tendance													↘								
Zeuzère	2	0		0				0				5		19	7						
Tendance	↗	↔		↔				↔				↘		↘	↘						
Puceron cendré	0			0				0											2		
Tendance				↔				↔													
Puceron lanigère	0							0													
Tendance								↗													
Tavelure pousse	0			0				0				0		0					5		
Tendance				↔				↘				↘		↔							
Tavelure fruits	0			0				0				0		0					1		
Tendance	↔			↔				↗				↘		↔							
Oïdium	0			0				0				0		0							
Tendance				↔				↘				↘		↔							
Carpocapse Prune		4		3				11						0							
Tendance		↘		↗				↗						↘							

Suivi des lépidoptères

La semaine prochaine est à prévoir :
le renouvèlement des capsules pour les pièges
Cossus Gâte bois
Et d'ici 15 jours pour les carpocapses des pommes
et des poires et de la prune

Informations pratiques

Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.

Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existent, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC : http://arboriculture.ecophytopic.fr/arboriculture

Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques »

Informations pratiques

Accédez aux autres éditions du BSV :

http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Les-Bulletins-de-sante-du-vegetal
http://www.agriculture-npdc.fr/bulletin-sante-vegetal.html
http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/

Prochain bulletin le 11 août

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.
Directeur de la publication : Olivier DAUGER - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
Animateurs filières et rédacteur : Ludovic TOURNANT - FREDON Hauts-de-France - co-animateur Aisne, Somme et Oise : Nicolas Himblot FREDON Hauts-de-France.
Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, techniciens, FREDON Nord Pas-de-Calais, FREDON Picardie.
Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais
Mise en page et diffusion : Ludovic TOURNANT - FREDON Hauts-de-France
Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambre d'Agriculture Hauts-de-France